
L'UMP dénonce une "campagne de caniveau" dans le IVème arrondissement de Paris

By François Bonnet

Published: 11/02/2008 - 12:34

Auteur: [Fabrice Lhomme](#)

L'ambiance est délétère dans le IVème arrondissement de Paris, à quelques semaines du premier tour des élections municipales. Le candidat de l'UMP, Vincent Roger, accuse le PS de vouloir exploiter une enquête judiciaire qui met en cause son directeur de campagne. Explications. Vincent Roger ne décolère pas. [La tête de liste de l'UMP dans le IVème](#) arrondissement de la capitale –avec pour n°2 la ministre de la culture et de la communication, Christine Albanel,- accuse son adversaire, la socialiste [Dominique Bertinotti](#), maire (PS) sortante, de mener « *une campagne de caniveau* ». « *Le combat politique a ses limites. Là, je crois que les socialistes les ont dépassées* », affirme Vincent Roger à MediaPart. Au cœur de la polémique, les déboires judiciaires de l'éphémère directeur de campagne du candidat UMP, [Patrice Vuillard](#).

Fidèle militant de l'UMP dans le IVème depuis de longues années, cet homme d'affaires accepte, en novembre 2007, de diriger la campagne de Vincent Roger. Hélas, un mois plus tard, Patrice Vuillard reçoit une convocation de la brigade de répression de la délinquance astucieuse (BRDA), un service de police dépendant de la sous-direction des affaires économiques et financières de la préfecture de police de Paris. Début janvier, il est placé en garde à vue par les policiers de la BRDA, avant d'être remis en liberté. « *Il a eu l'honnêteté de venir me trouver pour me dire qu'il était l'objet d'une plainte dans le cadre de ses activités professionnelles. Il m'a proposé d'abandonner immédiatement ses fonctions de directeur de campagne afin de ne pas nuire à celle-ci. Au nom du principe de précaution, j'ai accepté sa démission* », raconte Vincent Roger.

Les ennuis de Patrice Vuillard sont la conséquence de plaintes déposées en 2007 par plusieurs organismes sociaux, qui ont provoqué l'ouverture d'une enquête préliminaire pour « *escroquerie* », « *faux et usage de faux* ». Patrice Vuillard est soupçonné d'avoir rédigé une série de faux documents au nom de la société [Amaltea](#), spécialisée dans la vente d'aliments pour animaux, et que les enquêteurs suspectent d'avoir été une coquille vide. Mise en liquidation judiciaire en décembre 2005, Amaltea aurait été le théâtre de nombreuses irrégularités.

Son PDG, Patrice Vuillard, aurait produit de faux bulletins de salaires pour toucher diverses allocations ou indemnités, notamment pour un licenciement parfaitement fictif, et même un faux certificat d'accident de travail. Au total, le préjudice pour la Sécurité sociale, les Assedic et la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) est estimé à près de 400 000 euros. Patrice Vuillard a notamment perçu plusieurs dizaines de milliers d'euros en 2003, au titre d'une pension d'invalidité versée suite à un accident dont les enquêteurs mettent en doute la réalité.

Interrogé, Patrice Vuillard repousse ces soupçons avec véhémence : « *J'ai fourni aux policiers toute la comptabilité de mon ancienne entreprise. Ils vont bien voir que cette société n'était pas une coquille vide et que les attestations de salaires ne sont pas fictives* ». Quant à sa pension d'invalidité, Patrice Vuillard assure qu'elle lui a été « *logiquement versée pendant plusieurs mois en 2003. Je m'étais bloqué le dos en soulevant un énorme sac de croquettes, je n'ai rien inventé* ». Le militant UMP se dit lui aussi « *écoeuré que les socialistes n'aient rien trouvé de mieux pour tenter d'affaiblir Vincent Roger. C'est un coup bas qui n'est pas digne* ». Car pour l'état-major de l'UMP,

nul doute que la fuite vient du camp adverse. De fait, plusieurs journalistes avaient opportunément été mis sur la piste, ces derniers jours, de « l'affaire Vuillard ».

Le directeur de campagne de Dominique Bertinotti, Gilles Marron, réfute formellement ces accusations. « *Nous ne sommes pas à l'origine de la diffusion de cette information. Ces méthodes, ce n'est pas le genre de la maison* », assure Gilles Marron, qui concède toutefois que le PS avait « *été destinataire il y a quelques semaines d'une rumeur qui mettait en cause le directeur de la campagne de Vincent Roger* ». Trêve électorale oblige, les policiers ont momentanément « gelé » leurs investigations, qui sont de toute façon quasiment terminées. Les municipales passées, il appartiendra au parquet de Paris de décider de renvoyer Patrice Vuillard devant le tribunal ou de confier l'affaire à un juge d'instruction ; à moins qu'il ne classe l'affaire sans suite. Cette dernière éventualité paraît hautement improbable, Patrice Vuillard ayant, selon des sources policière et judiciaire, reconnu lors de sa garde à vue la plupart des faits dont il est soupçonné.